

Compte rendu de la consultation publique
concernant le projet du futur parc de La Halte des Vapeurs, tenue
à la Maison de la culture Villebon située au 630, rue Richelieu, le 14 juin 2018 à 19h.

Présences citoyennes

Mmes Paule Boutin, Corinne Cocco, Nicole Charron et Monique Cornevin

MM Pierre Aubry, Roger Cloutier, Carl Lampron, Sylvain Lavoie, Michel Léveillé, Kenny Martel, et Stéphane Tanguay

Ville de Beloeil

Louise Allie, conseillère – District #1

Marie-Ève Ferland, coordonnatrice à l’environnement

Diane Lavoie, mairesse

Caroline Nguyen Minh, directrice – Service des communications et relations avec les citoyens

Sylvie Lacombe, secrétaire à la Direction générale | Bureau du citoyen est présente pour consigner les notes.

Nature Action Québec

Suzanne Bachand, architecte paysagiste, chargée de projets

Aménagement paysager écologique

OUVERTURE

La réunion débute à 19 heures.

Madame Caroline Nguyen Minh souhaite la bienvenue à tous et cède la parole à la mairesse.

Dans son allocution, la mairesse explique aux citoyens présents que la présentation qui va suivre représente qu’une première ébauche d’un concept de réaménagement de la Halte des Vapeurs situé en bordure de la rue Richelieu près du pont des trains.

La volonté du conseil est toutefois de conserver le parc de la façon la plus naturelle possible et, pour ce faire, un relevé du terrain a été effectué afin de s’assurer que le tout soit le plus représentatif.

La mairesse mentionne aussi que les plans préliminaires proposés par Nature-Action Québec sont encore au stade évolutif et que si nous sommes ici ce soir, c’est pour recevoir les commentaires de nos citoyens. Rappelons que la Halte des Vapeurs représente le dernier endroit accessible à la rivière et comme on le sait tous, cet endroit est beaucoup utilisé pour la pêche familiale.

Sur ces paroles, madame Lavoie souhaite à tous une bonne séance de consultation.

PRÉSENTATION DU PROJET

Suzanne Bachand, architecte paysagiste et chargée de projets prend la parole et présente les grandes lignes du plan concept effectué par Xavier Lafortune de l'organisme Nature-Action Québec.

Le projet a été pensé en deux phases représentant chacun des côtés du viaduc.

Côté face à la Maison Jean-Baptiste Lamothe

Le parc Halte des Vapeurs doit son nom à une tragédie ferroviaire survenue au 19^e siècle ayant coûté la vie à une centaine de migrants décédés par le déraillement du train à cet endroit ou encore du fait que la bruine du matin s'élevant lors du passage des trains. Nature-Action Québec propose dans le projet d'en faire une thématique et de repenser le panneau présentement en place par une structure de train en métal.

Une demande a d'ailleurs été déposée à cet effet par la Société d'histoire de Beloeil | Mont-Saint-Hilaire auprès de la Commission des parcs et des lieux historiques du Canada pour l'obtention d'un monument commémoratif.

Naturellement, l'organisme Nature-Action Québec aimerait dédier cette partie du parc à un jardin pour les pollinisateurs, tels que les papillons et les oiseaux.

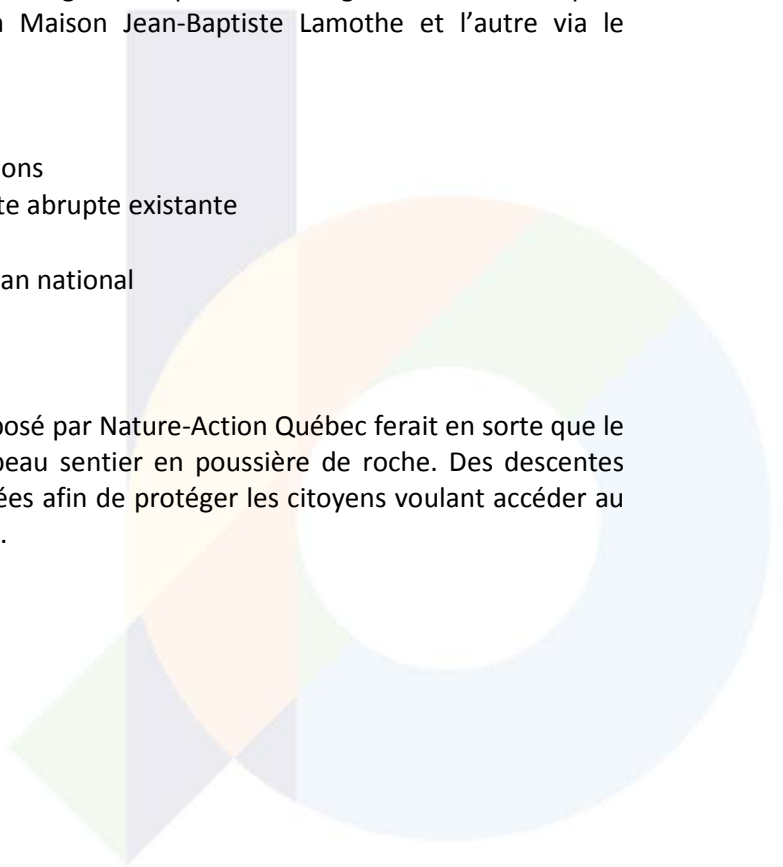
Côté situé face à la rue Choquette

Le stationnement actuel sera aménagé écologiquement pouvant accueillir les eaux de pluies. Des arbres et des plantes indigènes du Québec y seront plantés afin de garder le patrimoine végétal de Beloeil. Le parc sera accessible par deux entrées : une face à la Maison Jean-Baptiste Lamothe et l'autre via le stationnement actuellement existant.

Description de l'emplacement actuel

- Deux paliers s'y retrouvent à cause des érosions
- Difficile d'accéder à la rive à cause de la pente abrupte existante
- Dépôt sauvage présent sur le site
- Beaucoup de graffitis sur les murs du Canadian national
- Banc et poubelle accessibles aux gens
- Sentier sauvage fait par les pêcheurs

Madame Bachand informe que l'aménagement proposé par Nature-Action Québec ferait en sorte que le nouveau site serait banalisé tout au long par un beau sentier en poussière de roche. Des descentes sécuritaires, passerelles en bois, y seraient aménagées afin de protéger les citoyens voulant accéder au deuxième palier où l'on y retrouve la plage naturelle.



Ce réaménagement des lieux est nécessaire afin d'obtenir une accessibilité praticable et universelle (vue sur la montagne et la rivière). Le concept proposé inclura un point de descente pour les canots et kayaks, l'aménagement d'un quai pour les pêcheurs et les familles ainsi qu'un abri contre les intempéries. L'intégration de bancs de parc sera harmonisée au plan.

Elle propose également de créer des murailles thématiques sous les piliers situés en dessous du pont appartenant au CN et actuellement couverts de graffitis.

Madame Bachand termine son exposé en mentionnant que toutes ces suggestions ne sont naturellement pas coulées dans le béton.

PÉRIODE DE QUESTIONS | D'INQUIÉTUDES

Usager de la page Facebook

Superficie approximative de la bande rose représentée dans le plan concept d'aménagement

Réponse : 500 mètres

Pierre Aubry, citoyen de Beloeil

Premièrement, il tient à remercier la Ville de Beloeil pour cette invitation. Natif de Beloeil, M. Aubry mentionne qu'il a passé toute son enfance près du secteur, qu'il se baignait sous le pont et se souvient que les gens attendaient leurs conjoints à la Station de Beloeil et que la dynamite était transportée sur la rivière Richelieu, d'où l'importance des quatre digues présentes au milieu de la rivière pour freiner les péniches. Elles étaient par la suite touer jusqu'à la CIL. Aujourd'hui, il déplore le fait que ce parc central soit négligé et laissé à l'abandon mais se réjouit que la Ville souhaite y redonner un aspect naturel et convivial.

Réponse : Notre plus grand souhait est de redonner cet espace aux citoyens dans son état naturel

Citoyen

Demande s'il y aura un module de jeux

Réponse : Non car ce parc n'est pas assez grand

Kenny Martel, citoyen de Beloeil

Monsieur est un grand amateur de pêche dans ses heures libres. La majeure partie de la zone grise sur le plan concept d'aménagement représente bien la partie où l'on peut pêcher sauf à quelques rares endroits où le fonds est plus accrochant ou le trafic maritime plus imposant, tels que : face à la plage par exemple ou l'espace des 60-70 pieds où passe les bateaux. M. Martel trouve le projet très prometteur mais s'interroge sur l'aspect de mettre un quai avancé sur pilotis. Ne faudrait-il pas l'obtention d'un certificat d'autorisation (CA) par les ministères? Il y aurait lieu de trouver d'autres endroits de pêche.

Sylvain Lavoie, citoyen de Beloeil

M. Lavoie habite le secteur et remercie la Ville de cette belle initiative riche pour l'histoire de Beloeil.

Roger Cloutier, citoyen de Beloeil

Demande si la Ville pourrait faire le nettoyage des contours, de la structure et sous le pont du CN.

Réponse : Comme il s'agit d'une emprise | servitude du CN, la Ville se doit au préalable d'obtenir l'autorisation du CN.

Corinne Cocco, citoyenne de Beloeil

Demande s'il y a possibilité de laisser des lumières pour enlever les rassemblements de gens la nuit.

Réponses : *la Ville* se montre ouverte à la suggestion mais rappelle toutefois que l'idée est d'en faire un endroit naturel. *Suzanne de NAQ* informe que les études démontrent que l'éclairage n'est pas la meilleure solution. Il faut penser qu'avant tout c'est l'habitat des animaux.

Usager de la page Facebook – David Milord

Demande s'il y aura une plage urbaine avec des parasols

Réponse : Suzanne de NAQ informe que la façon la plus sécuritaire est d'avoir une aire de repos (pavillon) pour s'y reposer mais pas directement sur la rive immédiate car pas immensément grand.

Usager de la page Facebook – Joël

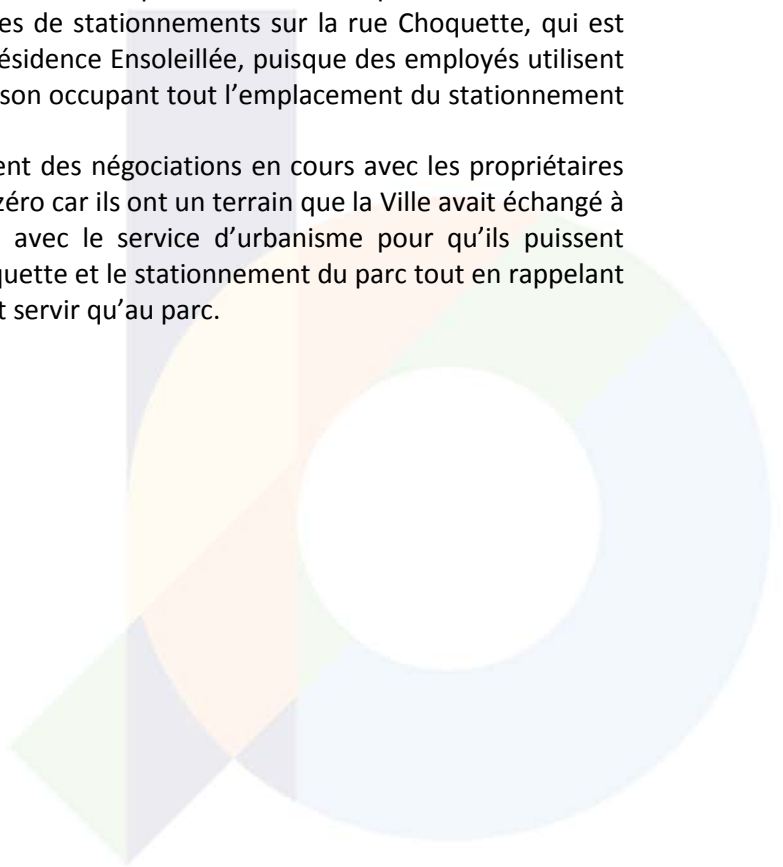
Est-ce qu'un panneau expliquant les espèces de poissons sillonnant la rivière est prévu

Réponse : la Ville, en collaboration avec le COVABAR, souhaite y implanter des panneaux explicatifs des espèces de poissons présentes dans le secteur.

Nicole Charron, citoyenne de Beloeil

Parle de la problématique de stationnement sur la rue Choquette. Elle craint qu'une réduction du stationnement actuel cause davantage de problèmes de stationnements sur la rue Choquette, qui est déjà très utilisé et soulève la problématique de la Résidence Ensoleillée, puisque des employés utilisent ce stationnement. Il y a aussi les chauffeurs de livraison occupant tout l'emplacement du stationnement rural.

Réponse : La mairesse informe qu'il y a présentement des négociations en cours avec les propriétaires de la Résidence Ensoleillée et qu'il y aura tolérance zéro car ils ont un terrain que la Ville avait échangé à l'arrière de la résidence. Des discussions ont lieu avec le service d'urbanisme pour qu'ils puissent finalement l'aménager et ne plus utiliser la rue Choquette et le stationnement du parc tout en rappelant aussi que l'utilisation de ce stationnement ne devrait servir qu'au parc.



CONCLUSION

TOUS sont unanimes et en accord avec le projet de la revitalisation du parc La Halte des Vapeurs.

Certains citoyens souhaitent que la Ville inclus au projet proposé une toilette écologique, un point d'eau (robinet), une balançoire familiale.

La mairesse réitère que les plans préliminaires proposés par Nature-Action Québec ne sont encore qu'au stade évolutif et que si nous sommes ici ce soir, c'est pour bonifier le plan concept d'aménagement proposé par Nature-Action Québec.

Tous les commentaires émis par les citoyens seront pris en considération.

Rédigé par : Sylvie Lacombe, secrétaire
Direction générale
Bureau du citoyen

